

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
14796	01481	2014	

Nmr pièce	N° feuillet
02	1 / 2

Analyse et références

Observation d'un phénomène aérospatial non identifié

Le samedi 27 décembre 2014 à 14 heures 00 minute.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de l'Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare : Je viens ce jour à votre unité pour m'expliquer des phénomènes que j'ai aperçu la nuit du 26 décembre 2014 vers 22 heures au domicile de ma mère au lieu dit « » sur la commune de LE MAYET DE MONTAGNE 03250.

Je suis sorti pour fumer une cigarette et le ciel est bien dégagé puisque l'on aperçoit les étoiles.

Mon attention est attirée par un astre que je prends au début pour l'étoile polaire. Alors je suis fort intrigué par cette source lumineuse fixe qui bouge de manière aléatoire à une vitesse soutenue dans un secteur de vue assez restreint dans le panorama.

Doutant de ma perception, j'ai demandé à ma mère si elle percevait la même chose que moi et elle a pris son téléphone portable pour filmer la scène que nous vous remettons.

Nous sommes rentrés à la maison mais une demi heure plus tard je suis revenu fumer une cigarette mais le phénomène était toujours présent par ailleurs nous avons aperçu deux points rouges se détacher du phénomène.

Question : Dans quelle direction vont les points rouges ?

Réponse : Les 2 points rouges sont partis vers le bas à gauche de la source lumineuse en direction de la terre. Les points rouges balayaient de droite à gauche une zone basse de la source d'origine et j'ai observé cette action pendant 2 minutes.

Question : Que faisait la lumière blanche pendant ce temps là ?

Réponse : Elle bougeait également mais de façon beaucoup moins vive.

Ensuite vous êtes arrivés et vous avez constaté le point blanc fixe sur la montagne. Vous nous avez soumis au dépistage de l'alcoolémie et du stupéfiant qui se révèlent négatifs.

Nous vous donnons les images et vidéos des phénomènes que ma mère et moi avons constaté.

Question : Si vous devez déterminer la position des différents points que vous observez à partir de la terrasse du domicile de votre mère, où se trouvent t ils ?

Réponse : Si on estime que face à la terrasse nous sommes à midi sur une horloge, les points rouges sont à cette position mais à basse altitude tandis que le point blanc d'origine est très haut dans les cieux vers 02 heures.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Une fois vos constatations terminées, j'ai continué d'observer les cieux mais le climat avait recouvert le premier phénomène et les 2 petits points rouges ont disparu. Vers 02 heures, je remarque un autre phénomène qui se matérialise par 4 points blancs.

Toujours à partir de la terrasse je les situe sur ma gauche à 10 heures et il s'agit précisément d'un gros point blanc avec en dessous un point blanc également mais de taille plus petite qui avait lui même un autre point blanc encore plus petit sur sa gauche. J'ai fini ensuite par déterminer un quatrième point qui se trouvait à la gauche du gros point blanc.

Cet ensemble faisait des mouvements horizontaux et verticaux comme d'un sol bloc. Ces mouvements étaient irréguliers dans la vitesse mais conservait toujours une même zone d'activité, tout en restant à basse altitude.

Question : Quand vous dites basse altitude à quelle altitude situez vous ce phénomène ?

Réponse : Par rapport aux arbres du domicile de ma mère, ce phénomène était à mi- hauteur des arbres.

Je précise que j'aperçois également 2 autres phénomènes qui sont tous les 2 à basse altitude et je détermine le premier sur ma gauche à 09 heures et l'autre à droite à 03 heures. Ces 2 phénomènes effectuent des mouvements aléatoires tout en restant dans leur secteur. Par ailleurs je précise que celui de gauche est blanc tandis que celui de droite est plutôt orange.

Question : Les points lumineux sont ils fixes ou alternés ?

Réponse : Ils sont tous fixes.

Question : Les phénomènes disparaissent quand ?

Réponse : Les 4 lumières vers 03 h30 en direction de Chatel- Montagne. La lumière à gauche disparaît vers 04 heures tandis que la lumière orange était encore là vers 04h30. En effet je décide de me coucher à cette heure là.

Question : Avez vous observé autre chose ?

Réponse : Oui j'ai constaté qu'au dessus du point orange sur sa droite une bande lumière se formait mais elle reste immobile. En Outre vers 04 h00 du matin face à moi un traînée lumineuse envoie des rayons lumineux vers le sol puisque cela éclaire une partie des massifs. Les faisceaux lumineux durent moins de 10 secondes mais son intensité est très forte car je distingue la cime des sapins sans difficulté. Ensuite les lueurs disparaissent brutalement.

Question : Avez vous entendu ou ressenti quelque chose de particulier ?

Réponse : Non rien du tout, car je n'ai pas entendu ou ressenti quelque chose durant ces phénomènes hormis la nuit froide.

Question : Avez consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants ?

Réponse : Non, lors de l'arrivée de vos services, les militaires ont vérifié notre état pour ses substances et l'alcool.

Question : Suivez vous un traitement thérapeutique qui peuvent engendrer des troubles ?

Réponse : Non, pas de traitement, pas de soin

Question : Êtes vous suivi pour des troubles psychologiques ?

Réponse : Non,

Question : Avez vous contacté le GEIPAN ? Organisme qui recense et étudie ces phénomènes

Réponse : Non pas du tout.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.
le 27 décembre 2014
à 15 heures 10 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Code unité 14796	Nmr P.V. 01481	Année 2014	Nmr dossier justice	Nmr pièce 03	N° feuillet 1 / 2
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------	------------------------	-----------------------------

Analyse et références

Affaire **Observation d'un phénomène aérospatial non identifié**

Le samedi 27 décembre 2014 à 16 heures 30 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de l'Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare : Je viens ce jour à votre unité pour m'expliquer des phénomènes que j'ai aperçu la nuit du 26 décembre 2014 vers 23 heures à mon domicile au lieu dit « » sur la commune de LE MAYET DE MONTAGNE 03250.

Mon fils est train fumer une cigarette dehors et il m'appelle pour me dire qu'il constate une lumière étrange au ciel de couleur blanche.

Un fois sur ma terrasse face à la sortie de mon domicile, je suis obligée de lever la tête vers le ciel pour distinguer une lumière blanche qui bouge de manière aléatoire dans le ciel. Elle est suivie par une plus petite lumière rouge qui est bien plus basse. Je me rappelle que le ciel est dégagée à ce moment.

J'ai d'abord pris des photos avec mon téléphone portable puis ensuite j'ai pris 2 vidéos que j'ai remise aux militaires de la gendarmerie. Nous sommes rentrés à l'intérieur et nous avons appelés vos services.

Vous êtes venus quelques temps plus tard et vous avez pu constater la lumière blanche dans le ciel que nous désignons. Cependant pendant la présence de votre équipage la lumière en question est toujours blanche mais ne fait aucun mouvement par ailleurs vous constatez la lumière change d'intensité. Après votre départ je suis partie me coucher.

Question : La lumière blanche était de quelle taille ?

Réponse : Pour ma part, elle mesurait ma main.

Question : Par rapport à votre terrasse la lumière se situe où ?

Réponse : la première fois que je l'ai vue, elle se trouvait un peu sur ma droite.

Question : Vous n'avez vu qu'une seule lumière rouge ?

Réponse : Oui tout à fait, en fait la petite lumière rouge suivait la lumière blanche dans ses mouvements que soit de gauche à droite de bas en haut. Je précise que la petite lumière rouge gardait toujours le même intervalle.

Question : Est ce la première fois que vous observez un phénomène pareil ?

Réponse : Oui.

Question : Votre fils déclare avoir aperçu d'autres phénomènes à gauche de votre terrasse. Les avez vous aperçus ?

Réponse : Non je suis partie me coucher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Question : Avez vous consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants ?

Réponse : Non, lors de l'arrivée de vos services, les militaires ont vérifié notre état pour ses substances et l'alcool.

Question : Suivez vous un traitement thérapeutique qui peuvent engendrer des troubles ?

Réponse : Non.

Question : Êtes vous suivi pour des troubles psychologiques ?

Réponse : Non plus.

Question : Avez vous contacté le GEIPAN ? Organisme qui recense et étudie ces phénomènes

Réponse : Non plus.

Question : Donc si je comprends bien vous n'avez qu'une source lumineuse blanche suivie d'une lumière rouge qui faisaient des mouvements aléatoires dans le ciel.

Réponse : Oui c'est tout fait ça.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

le 27 décembre 2014

à 16 heures 55 minutes.

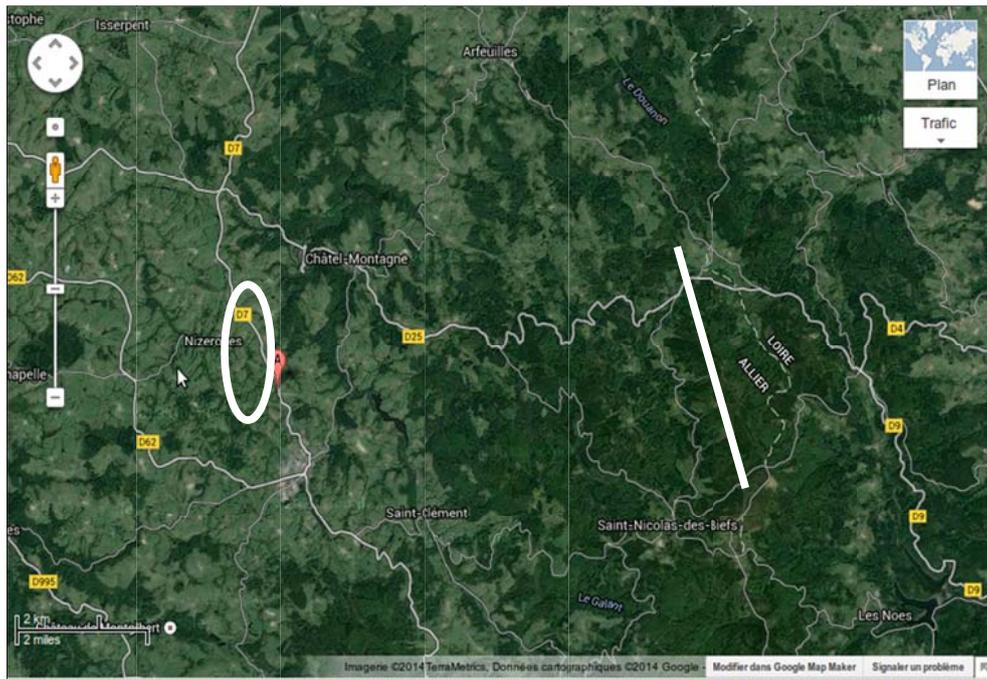
La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE

Code unité	14796	-			
N° P.V	01481/2014	N° Pièce	1bis	Dossier Justice	

Planche photographique



0

légende: délimitation de l'emplacement du phénomène à NIZEROLLES 03250.

/

parc des éoliennes de SAINT NICOLAS DES BIEFS visible à L'EST de la terrasse de Mme

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

Nature des faits	OVNI
Affaire	

Photo n°1

Vue d'ensemble du chalet de Mme . On peut voir sa façade qui est orientée vers le nord ainsi que l'entrée par laquelle nous sommes arrivés.

photo n°2

Vue rapprochée de la terrasse sur laquelle M et Mme nous ont invités pour observer le phénomène. cette terrasse est orientée vers L'Est en direction de SAINT NICOLAS DES BIEFS.

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

photo n°3



Vue panoramique du relief vu de la maison de Mme [redacted]. Les points dessinés sont les points matérialisés par M [redacted] sur les phénomènes qui se sont produits dans la nuit du vendredi 26 Décembre 2014. le témoin désigne l'emplacement des 4 points lumineux. Ces 4 points étaient lors de leurs apparitions de couleur blanche et ceux-ci bougeaient de gauche à droite.

Photo n°4



Vue panoramique du relief vu par de la maison de Mme [redacted]. Les points dessinés sont les points matérialisés par M [redacted] sur les phénomènes qui se sont produits dans la nuit du vendredi 26 Décembre 2014. le témoin désigne l'emplacement des 2 points lumineux. De plus lors de leurs apparitions les deux points étaient de couleur rouge et ils étaient en mouvements selon les dires des témoins..

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

Photo n°5



Vue panoramique du relief vu par de la maison de Mme Les points dessinés sont les points matérialisés par M sur les phénomènes qui se sont produits dans la nuit du vendredi 26 Décembre 2014. Le témoin désigne l'emplacement des 2 points lumineux qui lors de leurs apparitions étaient de couleur blanche et qui bougeaient de gauche à droite. Nous observons que le point blanc est celui le plus haut lors de nos constatations et celui ci est fixe

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

Code unité 14796	Nmr P.V. 01481	Année 2014	Nmr dossier justice	Nmr pièce	N° feuillet 1 / 1
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------	-----------	-----------------------------

Analyse et références

Affaire

Le samedi 27 décembre 2014 à 15 heures 05 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Secondé par Gendarme Adjoint Volontaire

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, du 26 Décembre 2014 pour l'apparition d'un objet volant non identifié sur la commune de NIZEROLLES au lieu dit chez Mme . Nous sommes contactés par Mme (responsable de communication pour la société ABOWIND mais également du parc des éoliennes à SAINT NICOLAS DES BIEFS. Elle n'a pas pu joindre son maître de chantier qui se trouve actuellement en congé, mais d'après elle, il pourrait s'agir des éoliennes car elles sont pourvues de balisage au niveau de la nacelle rectangulaire . De plus, Mme nous explique que les éoliennes émettent une lumière blanche clignotante le jour, tandis que la nuit la lumière devient rouge clignotante.

Par ailleurs, Mme explique que les éoliennes repondent aux règles de l'aviation à savoir que chaque éolienne émet une lumière à intervalle irrégulier, afin de les différencier les unes des autres.

Or, après l'avoir informée que le phénomène remarqué dans la nuit du vendredi 26 décembre 2014 au samedi 27 décembre 2014 fait référence à une lumière blanche vive, qui disparaît à intervalle irrégulière et qui n'est pas fixe, celle-ci nous explique qu'elle ne peut dans ces cas là, nous certifier que la lumière observée correspond au parc des éoliennes.

Par conséquent, nous avons invités Mme à nous fournir les renseignements concernant le Maître de Chantier afin que nous l'invitions à prendre contact avec nous au plus vite. Cette dernière nous recontactera ultérieurement dans la journée afin de nous donner les informations le concernant .

Dont procès verbal fait et clos à
2014 à 15 heures 25 minutes.

le 27 décembre

L'Officier de Police Judiciaire

